



## Réunion Master Plan Rifkin 11 janvier 2014

Je vous invite à lire le compte rendu de l'atelier sur la Troisième Révolution Industrielle organisé par l'association.

Nous sommes concernés par les 3 premiers piliers :

- passer aux ENR
- développer les bâtiments producteurs d'énergie
- se doter des capacités de stockage de l'énergie

Notre réflexion s'inscrit dans le cadre proposé lors des Journées Annuelles Développement Durable et Entreprises organisées par la CCI:

*Imaginez les propositions que vous pourriez faire sur :*

- le type de dialogue à mettre en place, les acteurs à faire participer
- Les démarches participatives à mettre en œuvre
- La présence qui pourrait être la vôtre sur des projets concrets de la TRI, tels que vous les avez lus dans la synthèse
- Les expériences nationales ou internationales dont vous pensez vous inspirer
- L'apport que vous souhaitez faire au Master Plan mais aussi les demandes que vous pourriez formuler.

Nous avons identifié 3 thématiques :

- Le développement des coopératives citoyennes (pilier 1)
- L'autoconsommation et la vente du surplus (pilier 2)
- Charte qualité et développement filière (piliers 1 et 2)

### **Le développement des coopératives citoyennes (pilier 1)**

Le dialogue a pour but la présentation du projet. Il se fera d'abord par mailing et par réunions d'information.

Le projet pourra se réaliser avec les associations [Solis](#) et [Energéthic](#)

Des propositions d'ateliers suivront : comment monter une coopérative citoyenne, visite sur site ( avec l'école Painlevé par exemple, première réalisation de la coopérative SCIC Solis Métropole) ou présentation vidéo, rencontre avec des coopérateurs.

Les acteurs à faire participer sont les collectivités, les bailleurs sociaux, les gérants de zone d'activité, les architectes, les agences immobilières, les syndicats, les associations de propriétaires, les chambres de commerce, le CLER (réseau national pour la transition énergétique).

Les démarches participatives de la part des acteurs :

- mise à disposition des toitures
- devenir sociétaire de la coopérative
- engager une démarche de maîtrise de l'énergie : efficacité, sobriété.
- engager les communes dans un calcul de l'énergie consommée par habitant et proposer un concours.
- faire participer le CLER.

### La présence qui pourrait être la nôtre dans les projets concrets de la TRI :

Coudekerque, Bâtisseurs d'Economie Solidaire BES

La rénovation des 100 000 logements et les écoquartiers

### Les expériences nationales ou internationales :

- le CLER avec la Ligue EnR France : les collectivités locales entrent dans la compétition!

>>> <http://www.cler.org/-Ligue-EnR-France>

- Centrales villageoises >>>

<http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/accueil;jsessionid=0E19477E0E321196067D782A2EAD7863>

- SCIC Plaine Sud Energies >>> <http://plainesudenergies.blogspot.fr/>

- La Moskawa en Champagne Ardennes >>> [http://www.enercoop-ardennes-champagne.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=135:les-projets-menes-a-bien&catid=38:realises&Itemid=58](http://www.enercoop-ardennes-champagne.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=135:les-projets-menes-a-bien&catid=38:realises&Itemid=58)

- L'école primaire de Digne-les-Bains dans les Alpes-de-Haute-Provence >>> <http://www.energie-partagee.org/l%C3%A9cole-produit-l%C3%A9lectricit%C3%A9-energie-partag%C3%A9-finance-et-enercoop-ach%C3%A8te>

<http://www.energie-partagee.org/l%C3%A9cole-produit-l%C3%A9lectricit%C3%A9-energie-partag%C3%A9-finance-et-enercoop-ach%C3%A8te>

### **L'autoconsommation et la vente du surplus (pilier 2)**

Le photovoltaïque a l'opportunité de se développer en se basant sur l'autoconsommation avec vente du surplus.

Les acteurs à faire participer sont les entreprises locales, le Cd2e, Lumiwatt, Solaire en Nord.

Une démarche participative est un engagement de qualité en s'appuyant sur la charte Solaire en Nord.

Nos demandes :

- des subventions permettant de compenser le surcoût jusqu'à la parité réseau.

- inclure le PV dans les projets de rénovation.

### La présence qui pourrait être la nôtre dans les projets concrets de la TRI :

La rénovation des 100 000 logements et les écoquartiers

### Les expériences nationales ou internationales :

- la démarche de la Région Aquitaine qui subventionne les installations PV à partir du calcul du prix de revient de l'électricité produite sur 20 ans.

>>> [http://www.solaire-en-nord.fr/arguments/autoconso\\_aquitaine.pdf](http://www.solaire-en-nord.fr/arguments/autoconso_aquitaine.pdf)

- en Allemagne :

- mise en place d'un programme de subventions pour les systèmes à batteries couplés aux installations PV (mai 2013).

- dans le [Bade-Wurtemberg](#), Toshiba s'allie avec un groupe immobilier pour promouvoir une solution d'autoconsommation de l'électricité PV sur site dans les immeubles résidentiels. Le but est de vendre aux résidents l'électricité produite à un coût moindre que celle tirée du réseau.

### Nos apports :

- la gestion collective du surplus de l'électricité produite à l'échelle d'un quartier par la production d'hydrogène à injecter dans le réseau GRDF.

- la recherche sur les possibilités de récupération de la chaleur des capteurs PV pour l'eau sanitaire par un couplage avec un système thermodynamique par exemple.

### **La charte qualité et le développement de la filière (pilier 1 et 2)**

- la charte Solaire en Nord vient d'être actualisée ([version 2014](#))

- la filière photovoltaïque en région est en difficulté croissante : les fermetures de PME se poursuivent depuis le moratoire de 2010. Il est nécessaire de les associer aux projets de la TRI.